

**AJAS - Association Justice Animaux Savoie**

Maison des Associations - Boîte X21

67, rue Saint François de Sales

73000 CHAMBERY

[ajasavoie@gmail.com](mailto:ajasavoie@gmail.com)



Chaire BEA – VetAgro Sup,  
1 av. Bourgelat,  
69280 Marcy L'Etoile FRANCE

Chambéry, le 16 janvier 2026

Objet : infographie sur la souffrance des homards

Bonjour,

Nous souhaitons attirer votre attention sur [l'infographie publiée en décembre 2025 sur votre compte Instagram](#), relative à la souffrance des crustacés et, en particulier, des homards.

Plusieurs formulations employées dans ce visuel, notamment l'usage du terme « probablement » pour qualifier la douleur ressentie lors de l'ébouillantage, ou encore des expressions telles que « les études scientifiques récentes *suggèrent* que les crustacés *peuvent* ressentir la douleur » et « les preuves restent incomplètes et ne permettent pas de se positionner avec certitude », nous paraissent problématiques. En l'état, elles entretiennent un doute sur la capacité des homards à ressentir la douleur, alors que celle-ci est aujourd'hui largement étayée par la littérature scientifique.

À cet égard, le rapport de la London School of Economics, fondé sur l'analyse de plus de 300 études scientifiques [et que vous citez vous-mêmes](#), conclut explicitement (p. 41) : « Nous disposons également de preuves substantielles de sensibilité chez les homards (infra-ordre Astacidea). Nous sommes confiants, voire très confiants, que ces animaux satisfont aux critères 1, 2 et 4. » (*Review of the Evidence of Sentience in Cephalopod Molluscs and Decapod Crustaceans*)<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup>- Critère 1: Ont un système nerveux : multi-sensorielle : permet d'envoyer réponses au cerveau quand ressent la douleur / sous attaques, en détresse etc  
- Critère 2: Possède des nocicepteurs : possède des régions dans le cerveau afin d'intégrer des informations de différentes sources (5 sens).  
- Critère 4 : La réaction d'un animal face à une menace est modifiée par des substances chimiques qui agissent sur son système nerveux. Par deux manières : a) L'organisme de l'animal possède son propre système de substances chimiques qui produit naturellement sa réaction à la douleur ou aux menaces. b) Des médicaments comme les analgésiques ou les anxiolytiques modifient la réaction de l'animal à la douleur ou aux menaces, ce qui suggère que ces médicaments atténuent la sensation de douleur ou de détresse.

Ces conclusions dépassent le simple stade de la suggestion et établissent un niveau de preuve suffisant pour reconnaître la sensibilité des homards.

**Dans ce contexte, présenter la douleur comme « incertaine » ou « non établie avec certitude » ne reflète pas fidèlement l'état actuel des connaissances scientifiques.** Surtout, cette mise en doute a des conséquences concrètes : elle permet d'éviter toute prise de position sur les méthodes d'abattage, que votre infographie présente sur un même plan (asphyxie à l'air libre, ébouillantage, démembrement, choc électrique).

Or, des travaux récents, notamment ceux de la chercheuse Lynne Sneddon (Université de Göteborg, 2024), montrent que les homards plongés dans l'eau bouillante subissent plusieurs minutes de douleur intense avant de perdre connaissance. La chercheuse souligne sans ambiguïté la nécessité de recourir à des méthodes d'abattage moins douloureuses. **Mettre l'ensemble de ces pratiques sur un pied d'égalité revient donc, de fait, à neutraliser des différences pourtant documentées en termes de souffrance animale.**

Votre chaire a pour mission la production et le transfert de connaissances scientifiques, et vos publications bénéficient d'une forte visibilité. À ce titre, nous estimons qu'il est de votre responsabilité de refléter avec précision l'état des savoirs disponibles et d'éviter des formulations qui, sous couvert de prudence, entretiennent un doute injustifié.

**Nous vous demandons en conséquence de bien vouloir apporter des corrections à cette infographie, afin qu'elle soit conforme aux données scientifiques actuellement disponibles sur la sensibilité des homards et sur les effets des différentes méthodes d'abattage.**

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tout échange complémentaire et vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à ce courrier.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

Pauline di Nicolantonio

Présidente de l'AJAS